



La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal

Mesdames, messieurs les commissaires,

Les élus de la ville de Montréal,

Merci pour la présentation de votre rapport. Depuis l'érection de la statue de John A. Macdonald en 1895, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal n'a jamais témoigné quelque sympathie envers la présence de ce personnage dans les lieux de mémoire et dans la toponymie de la métropole. La SSJB est d'avis que l'héritage de Macdonald ne devrait pas être glorifié par la présence d'une statue, et qu'incidemment, celle-ci ne doit pas aujourd'hui être replacée.

La commémoration étant un geste politique, il est sain que la société revisite parfois l'héritage de certaines figures à la lumière des préoccupations du présent. Nous pensons toutefois que le retrait de certaines figures des lieux de mémoire et de la toponymie doit être réservé à quelques exceptions et ne peut pas devenir une politique systématique de la ville de Montréal. Macdonald et Amherst, par exemple, font partie de ces exceptions à retirer. Au contraire, Chomedey de Maisonneuve, dont la présence d'une statue a récemment été contestée, mérite sa place dans le paysage de la ville en raison de son rôle central dans la fondation de Montréal aux côtés de Jeanne Mance.

L'héritage des figures auxquelles on a par le passé érigé des monuments est à juger au cas par cas et le déboulonnage de statues doit demeurer une mesure exceptionnelle. Ces décisions doivent faire l'objet de discussions civiques et politiques plutôt qu'être réservées à une minorité de gens qui souhaiterait imposer ses vues ou son autorité en la matière.

De plus, nous aimerions réitérer l'importance de nommer davantage de lieux de mémoire qui reflètent l'héritage des femmes, des Premières Nations, des Inuits et Métis sur la société québécoise, en toute amitié avec ceux-ci. Nous souhaitons profiter de l'occasion pour proposer l'installation d'une statue de Louis Riel afin qu'il y ait à Montréal un lieu pour



La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal

commémorer son héritage. À cet effet, rappelons que Macdonald s'était exclamé, dans une phrase malheureusement rendue célèbre, « que Louis Riel sera pendu, même si tous les chiens du Québec aboient en sa faveur ». Ces tristes propos doivent aujourd'hui céder le pas à un lieu soulignant la solidarité entre les peuples. Enfin, nous aimerions aussi que les nouveaux lieux de mémoire qui seront aménagés par la ville dans ce secteur mentionnent l'histoire de l'ancien cimetière Saint-Antoine, situé autrefois sur ces lieux, qui fut entre autres le lieu d'inhumation de Ludger Duvernay et de nombreux patriotes impliqués dans la Rébellion de 1837-38.

Merci d'écouter notre proposition avec diligence,

Marie-Anne Alepin,

Présidente de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal